

# LES UNITÉS TERRITORIALES ROUTIÈRES ONT 20 ANS

UNITÉS TERRITORIALES ROUTIÈRES



**(1997-2017)**

## 20 ans au service des Réunionnais !



Quand on parle des Unités Territoriales Routières (UTR) on pense spontanément aux véhicules d'intervention du Département présents sur les routes. S'ils jouent effectivement depuis 20 ans déjà un rôle fondamental dans l'entretien et l'amélioration de notre réseau routier, là n'est pas leurs seules missions.

A travers la célébration de ces 20 ans, le Département de La Réunion a souhaité mettre en lumière non seulement l'engagement des hommes et des femmes qui composent les UTR, mais aussi le travail qui y est effectué pour améliorer le quotidien des Réunionnais et l'équilibre de notre territoire.

L'UTR c'est effectivement près de 300 agents, répartis sur 4 territoires, qui œuvrent au quotidien au service des usagers de la route, leur permettant d'emprunter les 720 km de voirie départementale en toute sérénité et sécurité. C'est aussi l'engagement d'un service opérationnel pour l'aménagement et la structuration de notre territoire, quand on connaît l'importance du réseau routier départemental qui irrigue l'ensemble des micro-régions et constitue des liaisons essentielles entre les Hauts et les Bas.

Ces célébrations nous donneront également l'occasion de nous projeter et de rappeler l'ambition de notre Collectivité pour un développement dynamique et équilibré de notre territoire.

Autour d'un programme ambitieux de développement de notre réseau routier, les UTR sauront une fois encore démontrer leur engagement au service des Réunionnais. Avec la suppression des radiers, les aménagements urbains et la création de voies nouvelles ou de déviations, et le lancement des études et travaux pour la création d'une liaison des Hauts de l'Est, les UTR et le Département seront assurément au rendez-vous de La Réunion de demain.

Nassimah Dindar  
Présidente du Conseil Départemental

## Un investissement au quotidien



À l'occasion de ce vingtième anniversaire des Unités Territoriales Routières, je tiens à saluer l'implication et la motivation des équipes qui les composent. J'en ai pris la mesure il y a deux ans, lorsque la délégation aux Routes Départementales m'a été confiée. Dans chaque UTR, j'ai trouvé des femmes et des hommes amoureux et fiers de leur travail, qui n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur par le grand public. L'investissement des 300 agents œuvrant au quotidien sous la responsabilité de notre Direction des Routes doit être mieux valorisé auprès de nos concitoyens, loin d'imaginer les efforts consentis pour leur offrir un réseau routier départemental de qualité.

Ce réseau, souvent jalonné de radiers, parfois tracé à flanc de falaise, est particulièrement exposé aux risques naturels. Il nécessite d'être entretenu, mais aussi amélioré, rénové, sécurisé : la responsabilité qui pèse sur nos épaules est lourde, les élus départementaux en ont pleinement conscience. Je me suis battu pour renforcer le budget d'investissement. Les Routes Départementales ne sont pas une variable d'ajustement aux contraintes financières, elles exigent un engagement de notre Collectivité adapté à leurs besoins réels.

Notre réseau routier est aussi une composante essentielle de l'aménagement de notre île. Nous avons l'ambition de le développer, pour améliorer les conditions de circulation mais également pour préparer l'avenir. J'ai notamment insisté pour relancer le projet de route des Hauts de l'Est, dans un souci de rééquilibrage du territoire. Après la route des Tamarins, après la Nouvelle Route du Littoral, ce projet sera porteur de développement. Il permettra de créer de nouveaux lieux de vie, de désenclaver des zones agricoles. Et apportera, j'en suis persuadé, une source de fierté et de motivation supplémentaire pour les équipes de nos UTR !

Jean-Marie Virapoullé  
Vice-président du Conseil Départemental,  
délégué aux Routes

# UNE BRÈVE HISTOIRE DU RÉSEAU ROUTIER RÉUNIONNAIS



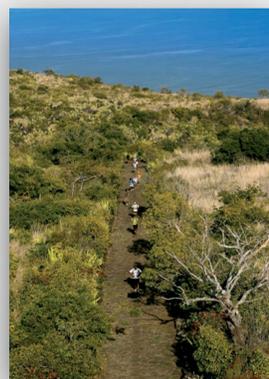
**Vue de la partie du vent, depuis Sainte-Rose jusqu'au Champ Borne : Route de Ste-Rose à St-Benoît**  
 Louis Antoine Roussin, Potémont, Adolphe.  
 Lithographe.1848. Estampe.  
 Archives départementales de La Réunion



**A map of the isle of Bourbon formerly Mascarenhas belonging to the french east india company.**  
 Créateur non identifié. Entre 1750 et 1760.  
 Estampe. Musée Léon Dierx.

## Les sentiers de nos ancêtres

A quelques exceptions près, les principaux axes routiers réunionnais ont pour ancêtres les chemins et sentiers que tracèrent les premiers colons et leurs esclaves dans la seconde moitié du XVIIème siècle.



Chemin pavé

## Les chemins pavés

Des chemins qui furent pavés à l'aide de blocs de basalte plus ou moins taillés, on connaît surtout le Chemin Crémont qui relie la Possession à Saint-Denis. D'autres vestiges de chemins pavés sont encore visibles, sur les pentes du Bernica, de Bois de Nèfles, de Bruniquel, de Saint-Leu...

**Nouveau pont en fer sur la Rivière du Mât, lithographie d'Antoine Roussin (1863).**

Archives départementales de La Réunion



FRAD974\_BIB2872.3-31

## Les routes d'Hubert Delisle

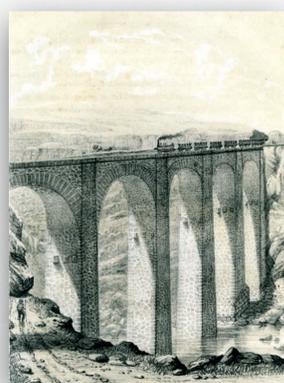
Le nom du gouverneur réunionnais Hubert Delisle, en poste de 1852 à 1857, est resté attaché à un grand projet inachevé : une route de ceinture dans les Hauts. Quatre axes, totalisant 107 km, en sont aujourd'hui les héritiers: la route de La Montagne, la route des Hauts de Sainte-Rose à Saint-Benoît, celle des Hauts de l'Ouest et, dans le Sud, l'axe reliant Bras-de-Pontho aux Lianes.



FRM1069\_1984.07.06.33

**Route du Grand Brûlé, lithographie d'Antoine Roussin (1885).**

Musée Léon-Dierx



FRM1069\_1984.07.05.05

**Pont du chemin de fer sur la Pte Ravine, lithographie d'Antoine Roussin (1881).**

Musée Léon Dierx.

## Pas de routes sans ponts

A partir des années 1820, des ponts remplacent les passerelles de bois ou les passages à gué. 55 ponts, dont 41 métalliques, furent d'autre part construits pour supporter le chemin de fer. Plusieurs ont été récupérés par le réseau routier.



M. Hubert Delisle. Gouverneur de l'île de la Réunion de 1852 à 1857.  
 lithographie d'Antoine Roussin (1880).  
 Musée Léon-Dierx

FRM1069\_1984.07.03.08



**Inauguration des travaux de la 2ème route de ceinture, lithographie d'Antoine Roussin (1857).**

Musée Léon-Dierx, Album de La Réunion

FRM1069\_1983.02.02.21

## Le réseau routier sous le Second Empire

En 1860, le réseau routier s'étend sur 422 km, dont 232 km de route de ceinture, près du littoral. 18 km seulement sont empierrés.



FRM1069\_1983.02.03.51

**Vue prise de la route Impériale, lithographie d'Antoine Roussin (Entre 1860 et 1865.).**

Musée Léon-Dierx



FRIH01\_5P1.2006.JL.PL.2057

**Vue aérienne de la route nationale traversant La Possession à hauteur de la ravine à Marquet. Photographie de Jean Legros .1950-1960.**  
 Fonds privé Jean Legros.



FRIH01\_5P1.2006.JL.PL.1762

**Route de campagne à Saint-Joseph. Photographie de Jean Legros .1950-1960.**  
 Fonds privé Jean Legros.

## Le rattrapage de la modernité

Les anciennes « routes coloniales » sont reclassées en routes nationales (réseau principal) ou en routes départementales (réseau secondaire), en 1951. En 1967, la Direction Départementale de l'Équipement succède au service des Ponts et Chaussées.

# DE L'ÉTAT AU DÉPARTEMENT, HISTOIRE D'UN TRANSFERT

Le transfert de la gestion des Routes Départementales de l'Etat au Département a été amorcé par les premières lois de décentralisation, en 1982 et 1983. En pratique, ce transfert va s'opérer progressivement. Un décret de 1987 met d'abord à disposition du Conseil Général les moyens de la Direction Départementale de l'Équipement destinés à la gestion et l'exploitation des routes départementales.

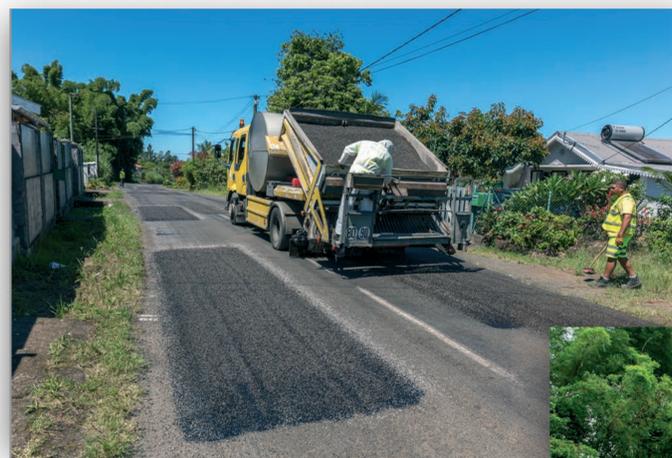
Le Conseil Général se dote d'un service des Routes, dont la structuration est confiée à Jean-Paul Chuniaud, ingénieur spécialisé dans l'entretien et la gestion des réseaux routiers.

Le 13 juillet 1993, le Conseil général de La Réunion signe une convention de trois ans avec l'Etat, mettant à disposition les services de la DDE dédiés aux routes départementales. En juin 1996, une dernière étape est franchie : le passage des dits-services de la DDE sous l'autorité fonctionnelle de la collectivité est décidé. Il deviendra effectif le 1er janvier 1997.

## Le Services des Routes en 2017

Plusieurs responsables du Service des Routes qui ont succédé à Jean-Paul Chuniaud : Philippe De Naeyer, Thierry Jamet (intérim entre 2007 et 2008), Dimitri Stark et depuis 2015, Thierry Varoquier.

Les récents renforts en personnel témoignent d'une volonté d'accroître la qualité de service public et de se doter d'outils innovants permettant de répondre aux besoins d'amélioration, de sécurisation et de développement du réseau routier départemental dans toutes ses composantes, notamment esthétiques (embellissements d'accotements...).



## Organisation

Unité gestion des ouvrages d'art.

Responsable : Philippe Apché

Unité Conduite d'Opérations Routières.

Responsable : Franck Lafond

Unité Marchés publics, gestion administrative du Domaine Public Routier, foncier et sécurité routière.  
 Responsable : Gilles Play

Coordination des UTR: Yannick Fevre (travaux neufs et de la problématique des falaises), Delphine Polladou (exploitation des routes et embellissements).

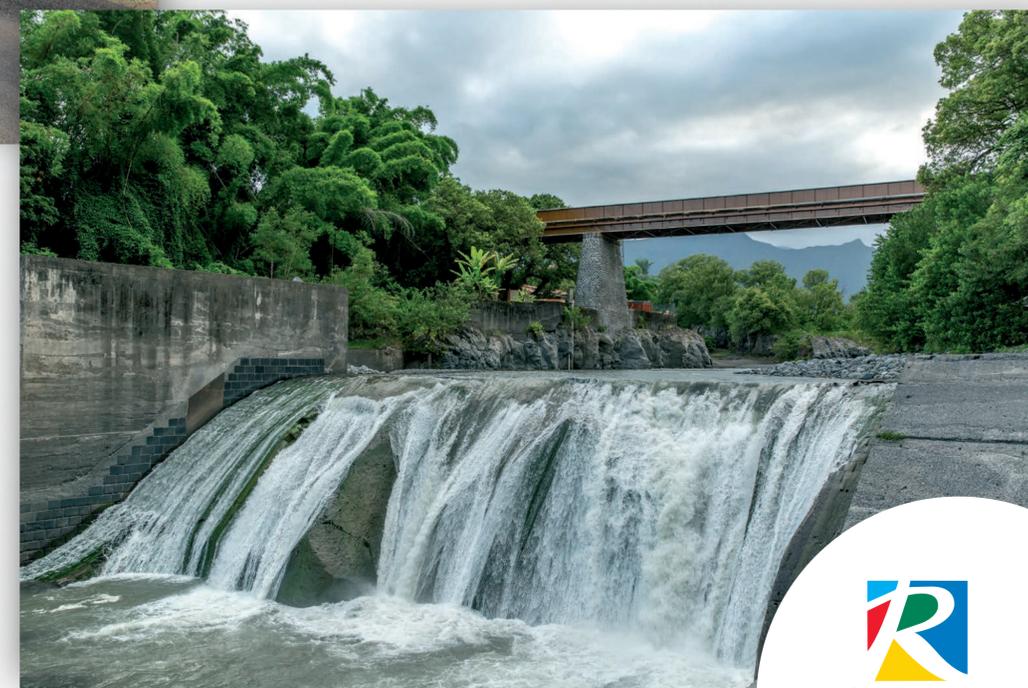
## 1er janvier 1997 : 132 agents de la DDE mis à disposition du Département

Les derniers mois de 1996 sont consacrés à compléter l'organisation et la structure du Service des Routes, qui se dote alors d'unités fonctionnelles dédiées aux ouvrages d'art, aux conduites d'opération, à la gestion administrative du réseau routier. Et, surtout, à l'organisation des quatre Unités Territoriales Routières, qui vont se substituer aux subdivisions de la DDE pour la gestion du réseau départemental. 132 agents sont appelés à être transférés, sur la base d'un choix volontaire, facilité par la possibilité de conserver le statut de fonctionnaire d'Etat.



## Moyens

- 300 agents
- Budget d'investissement annuel : 20 millions d'euros
- Budget de fonctionnement annuel : 5 millions d'euros
- 57 véhicules légers, 42 fourgons, 9 poids lourds, une nacelle négative, un point à temps automatique



# LES UNITÉS TERRITORIALES ROUTIÈRES, D'HIER À AUJOURD'HUI

## UTR Nord

En 1997, la mise en place de l'UTR Nord est confiée à Claude Trabac. L'Unité s'implante rue Léopold-Rimbaud, à Saint-Denis. Dans les années suivantes, son histoire est marquée par le grand chantier de sécurisation et d'élargissement de la route de La Montagne (2000-2002).

L'UTR Nord est aujourd'hui placée sous la responsabilité de Christian Tessier. Elle compte 98 kilomètres de routes, sur les communes de Saint-Denis, Sainte-Suzanne et Sainte-Marie, mais aussi La Possession puisque la route de La Montagne est de son ressort sur la totalité de son tracé.



## UTR Sud

En 1997, la mise en place de l'UTR Sud est confiée à Jean Chane Kaye Bone. Elle hérite des locaux de la subdivision Sud de la DDE à Saint-Louis et des centres d'exploitation du Tampon et de Saint-Joseph. Par la suite, elle se dotera également d'une base à Saint-Pierre.

L'UTR Sud est aujourd'hui placée sous la responsabilité de Joël Bénard. Sa zone de compétence couvre un tiers du réseau routier départemental, soit 283 km. Unité la plus importante en termes d'effectifs et de moyens, elle est dotée d'une cellule Travaux neufs.



Jean Chane Kaye Bone



Eric Boiteux

## UTR Est

En 1997, la mise en place de l'UTR Est est confiée à Eric Boiteux. Elle s'implante au bord de la route des Plaines, dans les bâtiments d'une ancienne école de La Confiance. Elle hérite également du centre d'exploitation de Salazie.

Une grande part du travail de l'UTR Est, aujourd'hui sous la responsabilité de Jean-Bernard Capélotar, est conditionnée par les intempéries. Ses équipes doivent intervenir fréquemment à la suite de chutes de pierres, d'éboulements ou de glissements de terrains sur les routes départementales de Salazie.



## Vingt ans d'évolutions

Au cours des vingt dernières années, les Unités Territoriales Routières ont connu plusieurs évolutions significatives :

- patrouillage généralisé sur toutes les RD avec une fréquence basée sur le trafic ;
- professionnalisation par métier en scindant le suivi des travaux externalisés de l'exploitation ;
- mise en place d'une cellule dédiée à la gestion du Domaine Public routier et gestion du foncier ;
- gestion des stocks des magasins par informatique



## UTR Ouest

En 1997, la mise en place de l'UTR Ouest est confiée à Gilles Play. Elle implante son siège, ainsi qu'un atelier et un centre d'exploitation, sur le site de l'ancienne sucrerie de Savanna. Les deux centres d'exploitation de Trois-Bassins et Saint-Leu lui sont affectés.

Avec 210 kilomètres de routes départementales, l'UTR Ouest gère le deuxième réseau de l'île, après celui du Sud. Elle est aujourd'hui placée sous la responsabilité de Christian Lamy.

## Les UTR en 2017

Chaque UTR disposant d'une organisation type composée d'une cellule administrative et comptable, d'une cellule de gestion du Domaine Public Routier, d'une cellule d'études et de travaux neufs, d'une cellule logistique et de toute l'exploitation permettant d'assurer la surveillance, l'entretien courant et le suivi des travaux nécessaires au maintien du patrimoine routier, 24 heures sur 24, 365 jours par an...

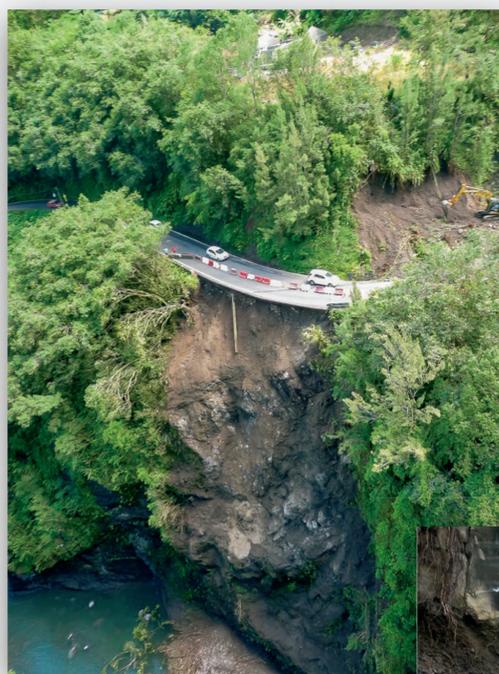
# UN RÉSEAU EXPOSÉ AUX RISQUES NATURELS

## Un réseau exposé aux risques naturels

Les Routes Départementales de La Réunion sont, à 58% , des routes de montagne. La combinaison du relief et d'un climat tropical humide parfois extrême génère une augmentation importante des risques de chutes de pierres, d'effondrement ou de glissement de terrain.

Lorsque de tels événements surviennent, une procédure de gestion est enclenchée. Elle commence par un constat visuel effectué par la brigade du secteur ou l'équipe d'astreinte de l'UTR concerné. Une inspection hélicoptérée est nécessaire lorsque la zone de départ de l'événement n'est pas visible de la route. A partir de données historiques fournies par le BRGM, le risque résiduel est évalué. Le déblaiement de la route peut être complété par une purge ou la mise en place d'écrans, dans le cadre d'un marché de travaux spéciaux. Des patrouilles d'observation peuvent également être organisées, tout comme une modification du mode de circulation (alternat, coupure de nuit...) pour limiter l'exposition des usagers au risque.

Le Service des Routes œuvre également à prévenir les risques. Chaque année, il investit entre 700 000 et un million d'euros dans la sécurisation des secteurs les plus critiques.



Y. Faivre

En 2013, effondrement sur la route de Salazie, près du Voile de la Mariée.



B. Bamba

En 2015, chute de blocs sur la RD 3.



Y. Faivre



En 2007, la route de Grand-Îlet après le cyclone Gamede.

B. Bamba



B. Bamba



B. Bamba

# UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Les 720 kilomètres des Routes Départementales réunionnaises traversent souvent des paysages somptueux et sont également des itinéraires touristiques. Dans certains cas, elles constituent aussi la seule voie d'accès à une zone habitée. Autant de raisons supplémentaires, pour le Service des Routes et les Unités Territoriales Routières, de garantir un niveau de service irréprochable et un niveau de sécurité optimal !



RD3 route Hubert-Delisle



Route de Salazie



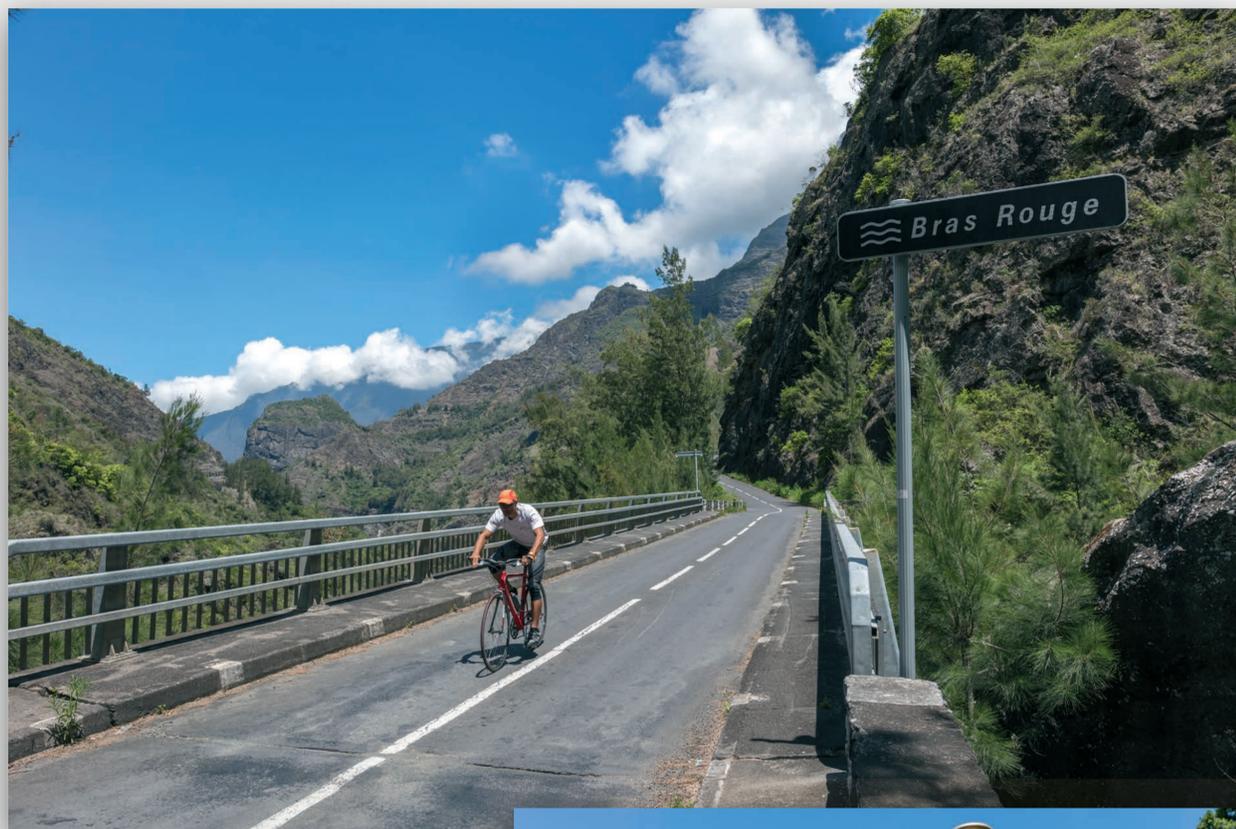
Le pont de l'Entre-Deux

## Un lien entre deux rives

L'ouvrage d'art le plus spectaculaire du réseau départemental est, sans conteste, le pont qui franchit le Bras de la Plaine. Financé par le Département, avec le soutien de l'Union européenne, il a été inauguré en 2002 après deux années de travaux. Sa construction a permis l'ouverture d'un nouvel accès, plus direct, au village de L'Entre-Deux. Il constitue une avancée supplémentaire dans l'aménagement des Hauts de La Réunion et la création progressive d'une route de ceinture sur les mi-pentes, entamée au XIX<sup>ème</sup> siècle par le gouverneur Hubert Delisle.

Dessiné par l'architecte Alain Amadéo, l'arc d'acier et de béton relie les deux rives abruptes du Bras de la Plaine, avec une travée de 280 mètres. Une réflexion a été lancée sur une mise en valeur touristique du secteur, qui s'appuierait sur la présence majestueuse de l'ouvrage.

# UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL



Routes de Cilaos



Route RD73 à Grand'anse

## Le patrimoine routier départemental

- 720 km de Routes Départementales, dont 420 sont situées en zone montagneuse
- 400 ouvrages d'art, dont un pont exceptionnel de 280 mètres de portée en une seule travée (pont sur le Bras de la Plaine)
- 4 tunnels hérités de l'ancien chemin de fer
- 182 radiers submersibles
- 3 500 murs de soutènement

# LES UTR : DES HOMMES, DES SAVOIR-FAIRE



**Christine Veilex**  
**Comptable**  
**UTR Ouest**



**Yoland Clain**  
**Dessinateur projeteur**  
**UTR Ouest**



**Thierry Grondin**  
**Chef d'exploitation**  
**UTR Est**



**Expédit Huet**  
**Agent d'exploitation**  
**UTR Est**



**Claude Abdallah**  
**Magasinier, responsable de logistique**

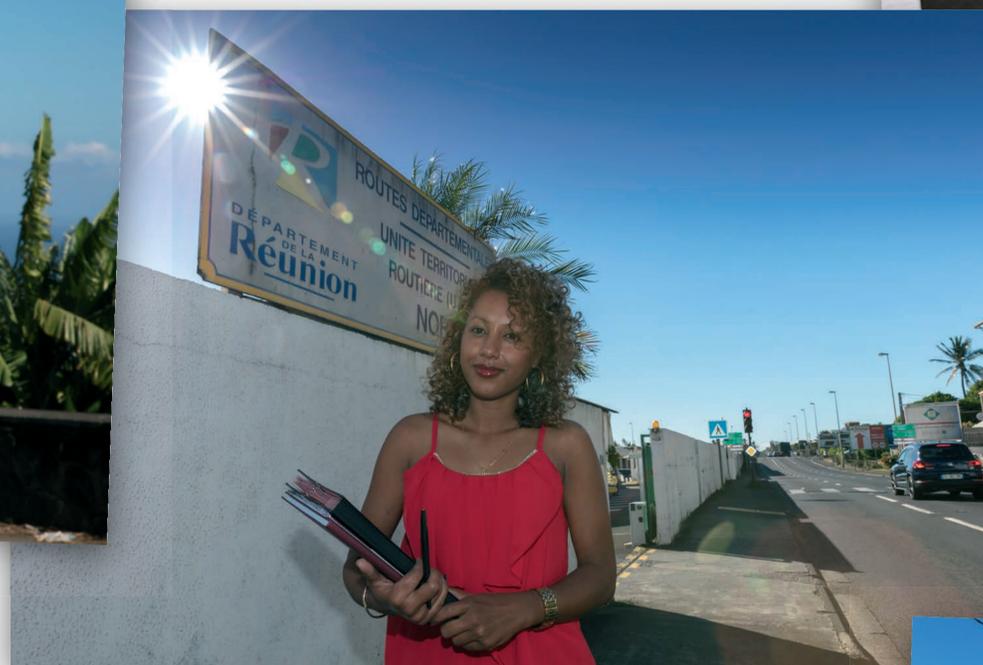
Photos : B. Bamba

# LES UTR : DES HOMMES, DES SAVOIR FAIRE



**Expédit Lebreton**  
**Agent patrouilleur**  
**UTR Sud**

**Jean-Pierre Fontaine**  
**Responsable d'études de travaux**  
**UTR Sud**



**Marie-Sergine Laurestant**  
**Secrétaire polyvalente**  
**UTR Nord**



**Eric Vienne, Claude Dijoux, Jean-Fred Boyer,**  
**Mickaël Tonru, Pierre-Simon Hoarau,**  
**Jean Bernard Alphonsine**  
**L'équipe du « point à temps automatique » (PATA)**  
**UTR Sud**



**Jean-Michel Beauval**  
**Gestionnaire du Domaine Public Routier**  
**UTR Ouest**



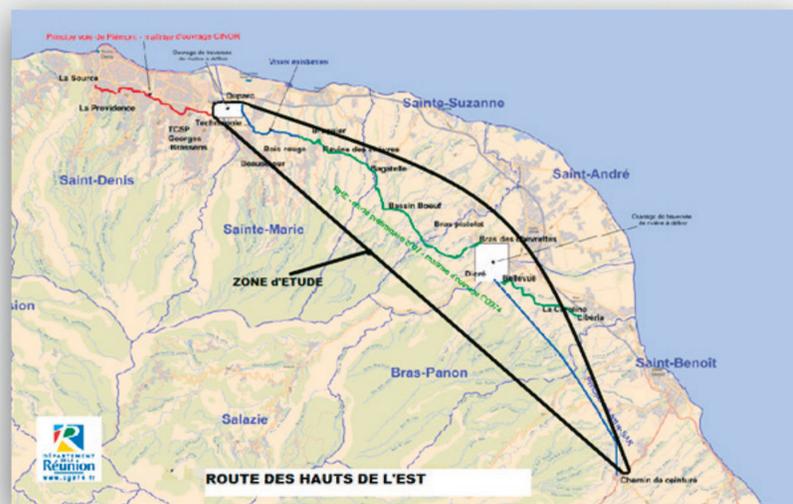
Photos : B. Bamba

# PERSPECTIVES

## Une route pour les Hauts de l'Est

Le projet de route à deux voies sur une quarantaine de kilomètres dans les Hauts de l'Est a été relancé en avril 2017 par le Conseil Départemental. De nouvelles études permettront d'opter pour un itinéraire entre la rivière des Pluies et la route des Plaines, à Saint-Benoît, fin 2018, après une large concertation avec la population, les différentes instances agricoles et environnementales, ainsi que les municipalités et intercommunalités concernées.

Ce grand projet structurant pourrait aboutir d'ici la fin de la prochaine décennie. Il contribuera au rééquilibrage du territoire en désenclavant les écarts de l'Est, en favorisant la création de nouveaux quartiers sur ses abords et la reconquête de friches agricoles.



Chantier d'embellissement à Mille-Roches

## Chantiers d'embellissement

Le service des Routes du Département s'est doté en 2016 d'une cellule dédiée à l'embellissement des abords de voirie. La démarche avait été engagée un an plus tôt à l'UTR Nord. La cellule embellissement lui a succédé et, en réponse aux besoins croissants, une deuxième équipe a été constituée pour intervenir sur le réseau de l'UTR Est.

## Nouveau règlement de voirie

Un nouveau règlement de voirie est en cours d'adoption par le Conseil Départemental. Ce document dresse la liste de toutes les dispositions qui s'appliquent aux routes départementales, pour assurer la circulation dans les meilleures conditions et préserver le patrimoine routier. Son actualisation était rendue nécessaire par les évolutions des réglementations, notamment celle liée aux réseaux, mais aussi des conditions de circulation et des enjeux pour l'avenir.

Le nouveau texte instaurera une nouvelle classification des routes, réparties en 4 catégories, au lieu de 3, en fonction du trafic qu'elles supportent : plus de 10 000 véhicules/jour, entre 4 000 et 10 000, entre 1 000 et 4 000, moins de 1 000.



Pont sur la ravine La Plaine (Saint-Paul).

## Liaison RD 2-RD 4 : livraison en 2018

Le projet de liaison entre ces deux routes départementales des Hauts de Saint-Paul est le chantier le plus important du moment sur le réseau. Le pont est en construction sur la ravine La Plaine, permettra de relier la RD 2 et la RD 4.

En créant une liaison attractive entre les deux routes départementales au niveau de la Plaine-Saint-Paul, le projet vise à améliorer la sécurité routière sur le RD 4 et à créer un maillage routier permettant une répartition plus équilibrée du trafic entre les Hauts et la RN 1.

La livraison du pont est annoncée pour la mi-2018. Sa construction a été précédée par un réaménagement de la RD 2 existante et la création d'un kilomètre de voie nouvelle, livré en août 2015, au niveau du lycée agricole.